



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## exportations

Question écrite n° 82623

### Texte de la question

L'office fédéral allemand des statistiques a annoncé dernièrement un excédent commercial sur les dix premiers mois de l'année 2005 : le solde positif s'établit à 138 milliards d'euros. Face à ce chiffre de performance éloquent il est frappant de constater l'atonie des exportations françaises. Pour tenter de comprendre ce décalage, des experts du CEPII ont étudié le commerce des deux pays avec près de 130 partenaires, pour 5 000 produits, pendant une période de plus de dix ans. Ils ont passé au crible, pour chaque secteur, les évolutions des exportations en fonction, notamment, des modifications de prix et de demande. Le premier enseignement concerne la réaction aux chocs de change. Les exportateurs français et allemands ont des stratégies assez différentes. En effet, alors que les exportateurs français absorbent 34 % des variations de change dans leurs marges, ce chiffre n'est que de 16 % en Allemagne. En période d'appréciation de l'euro, les exportateurs français compriment davantage leurs marges que les exportateurs allemands. En période de dépréciation de l'euro, au contraire, les firmes françaises reconstituent leurs marges et profitent moins que leurs partenaires allemands des gains mécaniques de compétitivité prix. Cette dernière configuration monétaire est celle qu'on observe depuis le début de l'année, avec le recul de près de 15 % de l'euro face au dollar. Le second volet de l'étude du CEPII concerne « l'élasticité revenu », à savoir la sensibilité des volumes exportés aux variations de croissance dans les pays clients. La France présente l'élasticité revenu la plus faible des grands pays industrialisés. En conclusion le CEPII, estime que « la contre-performance récente de la France comparée à l'Allemagne résulte bien plus d'un problème d'adaptation de l'offre d'exportation à la demande que de dégradation de la compétitivité prix ». Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui indiquer les mesures urgentes et correctives qu'il entend prendre afin de solutionner la contre-performance française à l'export.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 82623

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 janvier 2006, page 24